INVESTIGATION AUTOUR DE 51 CAS D'INTOXICATION ATROPINIQUE SIGNALÉS, EN LIEN AVEC LA CONSOMMATION DE FARINE DE SARRASIN CONTAMINÉE PAR DE LA DATURA FÉVRIER 2019 – MARTINIQUE

Rencontres de Santé Publique – 4 juin 2019

Cellule Antilles de Santé publique France – *Frédérique Dorléans*

CHRONOGRAMME: SIGNALEMENT D'UNE TIAC LE 03 FÉVRIER 2019

Santé publique France

02/02/2019 : 7 convives se retrouvent en soirée pour partager des crêpes à l'occasion de la fête de la Chandeleur

(J0) 02/02/2019 : Apparition des premiers symptômes vers 22h

03/02/2019: Consultation de 7 patients pour symptômes digestifs et neurologiques et avis du CAP de Paris : hypothèse intoxication suite à consommation de crêpes à base de farine de sarrasin

03/02/2019: Signalement d'une TIAC impliquant 7 personnes à l'astreinte de SpF Antilles

03/02/2019: Conservation de l'emballage de la farine de sarrasin par l'hôte ayant confectionné les crêpes : marque et n° de lot farine de sarrasin correspondant aux lots contaminés (DGCCRF dès novembre 2018)

03/02/2019: Information des services de la DIECCTE

04/02/2019: Communiqué de presse sur contamination farine de sarrasin et mise en place d'une filière de PEC médicale en lien avec le service de toxicologie du CHU de Martinique

VALIDATION DE L'HYPOTHÈSE DE L'INTOXICATION ATROPINIQUE: LES CRÊPES FABRIQUÉES À PARTIR DE FARINE DE SARRASIN BIO CONTAMINÉE PAR *DATURA STRAMONIUM*

Santé publique France

Un faisceau d'arguments en faveur d'une intoxication faisant suite à la consommation de crêpes:

- **Temporalité:** Survenue des syndromes digestifs et neurologiques après consommation des crêpes ;
- **Incubation et présentation syndromique:** Laps de temps entre consommation des crêpes et survenue des 1ers symptômes ET présentation clinique compatibles avec une intoxication atropinique;
- **Source de contamination commune:** Les cas ont tous consommé des crêpes confectionnées à base de farine de sarrasin;
- **Objectivation de l'intoxication:** La marque et le lot de farine de sarrasin correspondent aux produits alimentaires ayant fait l'objet d'une information officielle par la DGCCRF sur la contamination par *Datura Stramonium* de lots de farine de sarrasin bio (84 cas entre novembre 2018 et février 2019 en France hexagonale);

MÉTHODOLOGIE

Santé publique France

- **Constitution d'une équipe pluridisciplinaire d'investigation;**
- **Interrogatoire des patients et recueil de variables démographiques, cliniques, d'exposition et de caractéristiques de séjour des cas** (hospitalisation, passages aux urgences, admission en USC…);
- **Définition de cas:**
  - **Cas d'intoxication atropinique:** Toute personne ayant fait l'objet d'un signalement par un professionnel de santé et déclarant avoir consommé entre le 1er et le 28 février 2019 de la farine de sarrasin de la marque et n° de lot incriminés ET présentant les signes cliniques compatibles avec un syndrome d'intoxication atropinique validé par un toxicologue du CHU de Martinique ;
  - **Cas sévère d'intoxication atropinique :** Tout cas d'intoxication atropinique admis en unité de soins continus ou intensifs ou en service de réanimation ET présentant une bradycardie sévère ;
- **Critères d'exclusion:** Toute personne s'étant auto-signalée pour suspicion de syndrome d'intoxication atropinique et qui n'a pas été évaluée par un professionnel de santé;

PRINCIPAUX RÉSULTATS DE L'INVESTIGATION

Santé publique France

- Au total, 51 cas d'intoxication atropinique recensés ;
- Dates de début des signes : du 2 au 5 février 2019 ;
- Durées d'incubation: de 30 mns à 11 heures (durée médiane: 2h30mns) ;
- Sur-représentation des femmes parmi les cas d'intoxication atropinique ;
- Deux cas sévères (admis en unités de soins continus) et aucun décès rapportés ;

RÉSULTATS : COURBE ÉPIDÉMIQUE

Santé publique France

Graphique 1. Distribution du nombre de cas d'intoxication atropinique en fonction de la date de début des signes des cas (N=43) - Février 2019 – Martinique

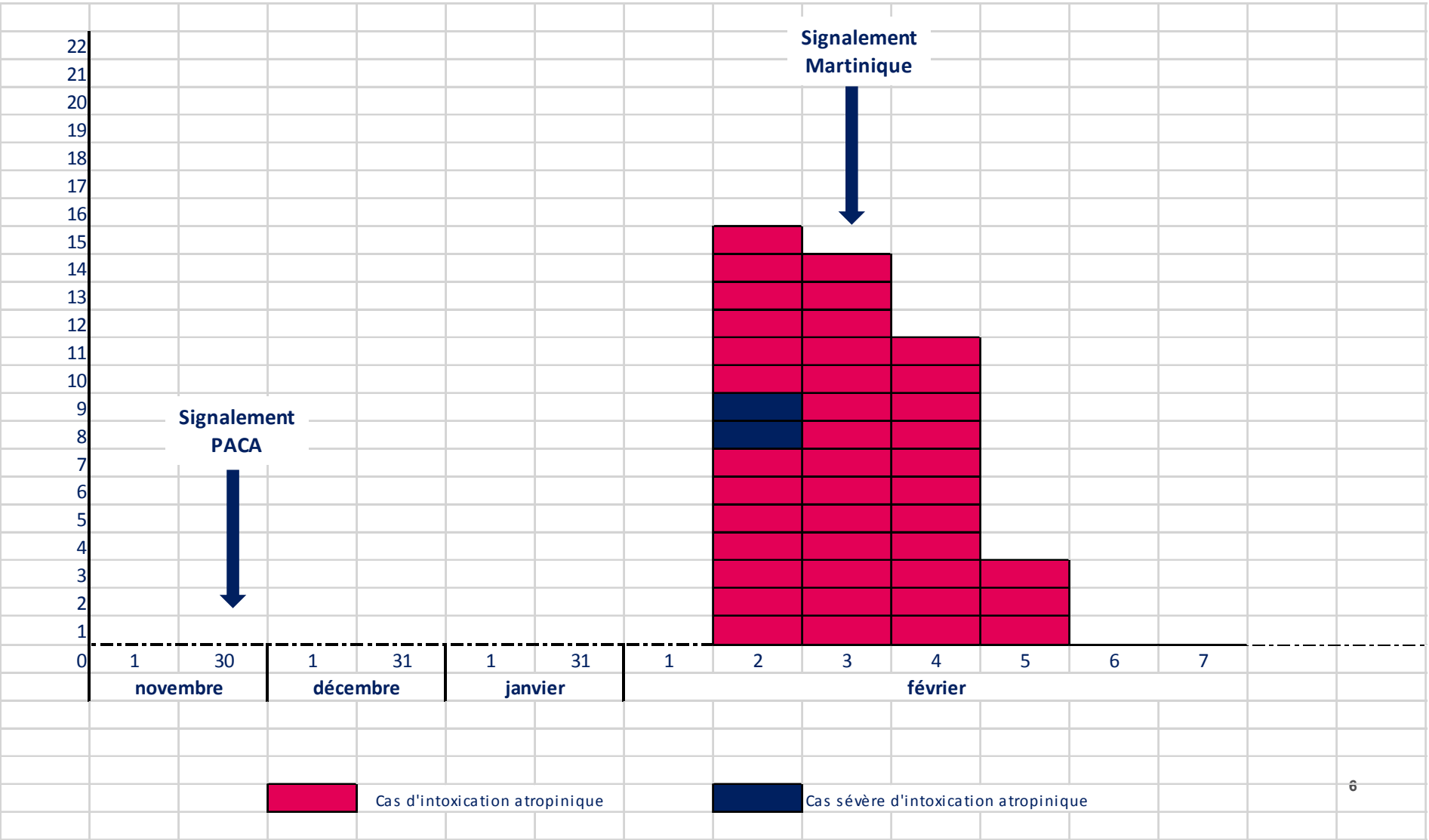

RÉSULTATS : CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES DES CAS

Santé publique France

Tableau 1. Répartition des cas d'intoxication atropinique (N=51) par sexe et par âge, Février 2019, Martinique

Sexe		
	N = 51	Ratio (H/F)
Femmes	31	0,6
Hommes	20	
Age		
Moyenne (min ; max)	41 (1 ; 79)	
Médiane	40	

RÉSULTATS : CARACTÉRISTIQUES CLINIQUES DES CAS

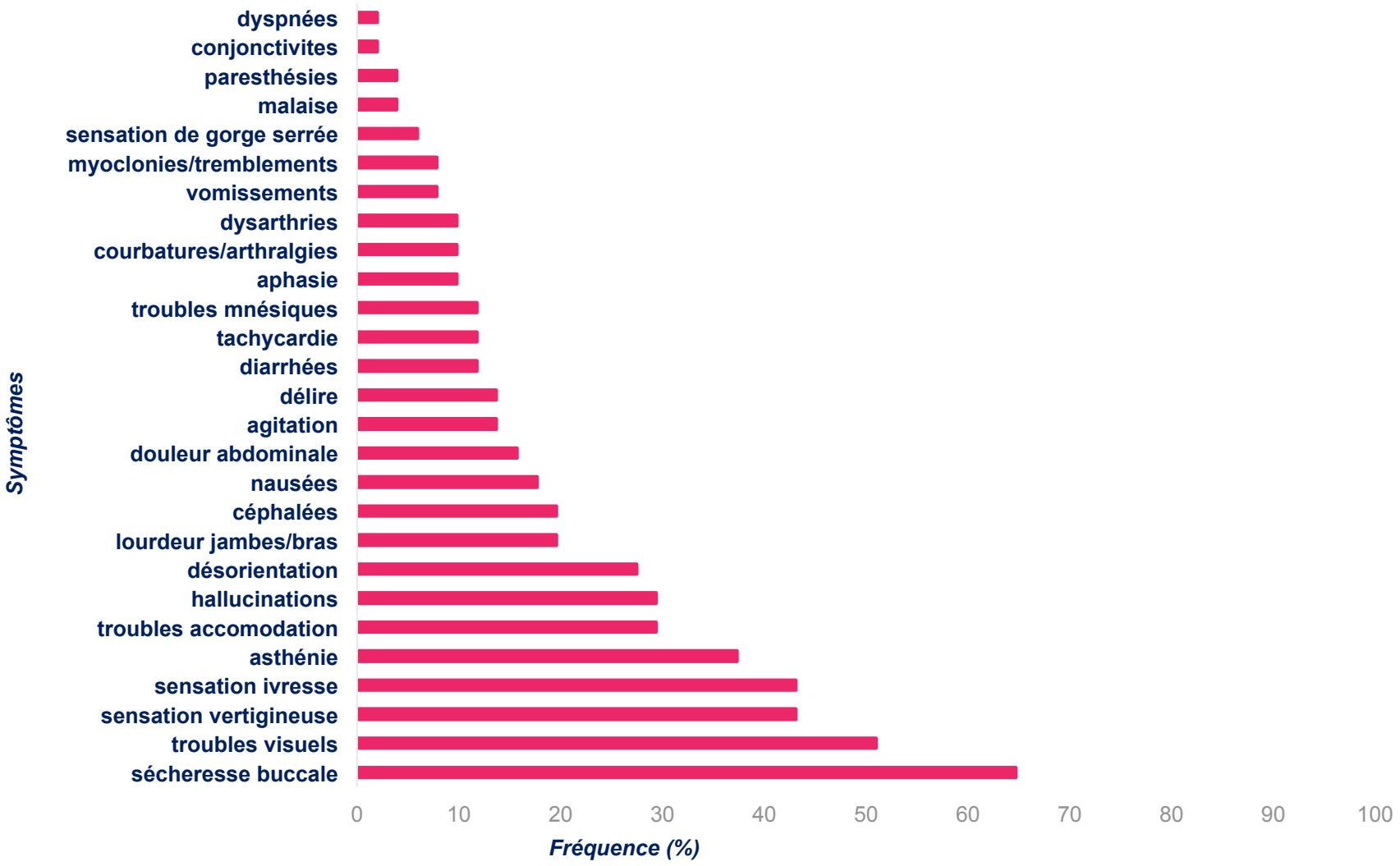

RÉSULTATS : CARACTÉRISTIQUES D'EXPOSITION DES CAS

Santé publique France

Tableau 2. Distribution des cas d'intoxication atropinique en fonction de la date de consommation de la farine de sarrasin bio consommée - Février 2019 – Martinique

Date de consommation	N	%
1er février	1	2
2 février	20	39
3 février	12	24
4 février	15	30
7 février	1	2
Inconnu	2	3

RÉSULTATS : CARACTÉRISTIQUES DE CONSOMMATION DES CAS

Santé publique France

Tableau 3. Distribution des cas d'intoxication atropinique en fonction de la marque de farine de sarrasin bio consommée - Février 2019 – Martinique

Marque de farine de sarrasin bio	N	%
Marque 1	47	92
Marque 2	1	6
Marque inconnue	3	2

CHRONOGRAMME – MESURES DE CONTRÔLE

Santé publique France

Novembre 2018 : Avis de rappel de farine de sarrasin complète biologique et de spécialités au sarrasin, DGCCRF

Décembre 2018 : Intervention DIECCTE chez un grossiste X distributeur de lots contaminés
Instauration procédure retrait-rappel pour interruption de la commercialisation

Transfert maritime des lots contaminés fin décembre 2018 - janvier 2019: Réception puis commercialisation marchandises contenant lots contaminés par le grossiste X

Marchandises distribuées en grandes surfaces et achetées par les cas entre le 30 janvier et le 4 février 2019

(J0) 02/02/2019: Date de début des signes des 7 cas
03/02/2019 : Signalement TIAC

04/02/2019: Diffusion communiqué de presse
Contrôles grossiste DIECCTE
Mise en place filière médicale en toxicologie

DGCCRF Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes

Accueil | La DGCCRF | Concurrence | Consommation | Sécurité | Infos presse | Publications | Sanctions | FAQ

Rappels de produits | Produits alimentaires | Produits industriels et services | Prévention des accidents de la vie courante | Sécurité des piscines

Avis de rappel de farine de sarrasin complète biologique et de spécialités au sarrasin (pâtes)

Lien utile
Tous les avis de rappel

AFFICHAGE MAGASIN — Le 18/12/2018

RAPPEL PRODUIT

Des graines de sarrasin certifiées bio originaire de France sont suspectées d'être contaminées par une plante : la DATURA. Elles ont été transformées en farine de sarrasin, farines 4 céréales et spécialités au sarrasin (pâtes).
D'une manière générale, les alcaloïdes contenus dans la datura (atropine et scopolamine) peuvent provoquer des troubles hépatiques, nerveux et sanguins plus ou moins graves : sécheresse de la bouche, pupilles dilatées, troubles de la vue, tachycardie, agitation, confusion, désorientation spatio-temporelle, hallucinations, paroles incohérentes... De très petites quantités suffisent pour déclencher une intoxication.
En cas de présence de ces symptômes : consultez votre médecin ou le centre anti poison de votre région.
« Il est demandé aux personnes qui détiendraient les lots de produits suivants (voir liste) de ne pas les consommer et de les rapporter au point de vente où ils ont été achetés ».

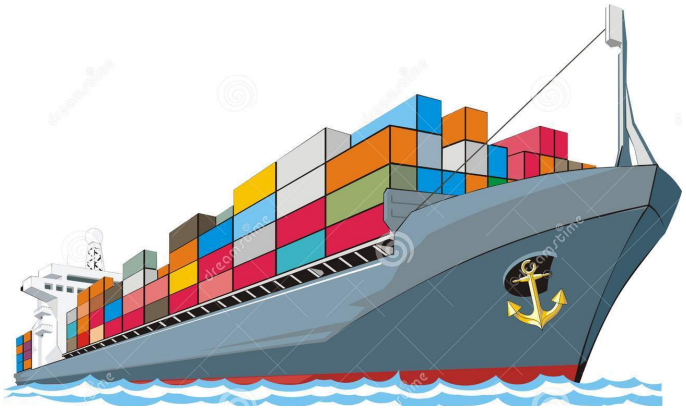

DISCUSSION

Santé publique France

- **Consommation accidentelle de *Datura à l'origine d'intoxication atropinique, par des personnes ayant consommé des crêpes à l'occasion de la fête de la Chandeleur en Martinique;***
- **Usage récréatif probablement peu répandu aux Antilles car non rapporté dans la littérature ni par les toxicologues cliniciens du CHU de Martinique;**
- **Alerte émise en France hexagonale en novembre 2018 consécutivement à la survenue d'intoxications atropiniques similaires à celles ayant motivé l'alerte de février 2019 en Martinique ;**
- **Nécessité du suivi rigoureux et de l'application stricte des mesures de retrait-rappel à l'ensemble du territoire français avec prise en compte des temps d'acheminement maritime et d'approvisionnement des marchandises ;**
- **Mise en place et information d'une filière médicale avec diagnostic des cas : possible sous-estimation du nombre réel de cas survenus en Martinique puisque auto-signalements non recensés;**

Santé publique France

Sarrasin (*Fagopyrum esculentum*) en fleurs

Datura Stramonium

REMERCIEMENTS

Équipe du CHU de Martinique
Dr. Dabor RESIERE, Dr. Jonathan FLORENTIN, Dr. Hossein MEDAHOUI

CVAGS de l'ARS de Martinique
Mme Régine ERIDAN, Mme Nathalie DUCLOVEL-PAME, Mme Yvette ADELAIDE, M. Denis ALEXIS-ALPHONSE

Santé publique France (EAZ/DMI)
Mme Nelly FOURNET, Mme Alexandra MAILLES

Santé publique France Antilles/DIRE
Jacques ROSINE, Patrick ROLLAND et l'équipe de SpF Antilles

Médecin généraliste à l'origine du signalement
Dr. MALEPART

MERCI DE VOTRE ATTENTION